

ÉVALUATION DU PROJET DE L'ÉCOLE  
DOCTORALE N° 485  
Éducation, psychologie, information  
communication

Université Lumière Lyon 2  
École normale supérieure de Lyon  
Université Claude Bernard Lyon 1  
Université Jean Monnet Saint-Étienne  
Université Jean Moulin Lyon III

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Rapport publié le 09/03/2022



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Myriam Duban, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## Membres du comité d'experts

**Présidente :** Mme Myriam Duban, Université de Lorraine

M. Frank Boury, Angers Université

Mme Maider Estecahandy, ALSTOM, Séméac Tarbes

Mme Hélène Gérard, Sorbonne Université

**Expert(e)s :** M. Philippe Jansen, Université Côte d'Azur

M. Djimédo Kondo, Sorbonne Université

M. Serge Potier, Université de Strasbourg

M. Jean-Michel Roquejoffre, Université Toulouse III - Paul Sabatier

**Conseillers scientifiques représentants du Hcéres :**

M. Gilles Bourdier

M. Bernard Sablonnière

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN OCTOBRE 2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN MARS 2021

### Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale n° 485 *Éducation, psychologie, information et communication* (ED EPIC) est désormais portée par l'Université Lumière Lyon 2 ; elle est également co-accréditée par l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Jean Moulin Lyon III, l'Université Jean-Monnet-Saint-Etienne et l'École normale supérieure (ENS) de Lyon. Elle continue d'avoir pour partenaires l'Institut d'études politiques de Lyon, l'Institut national de sciences appliquées (INSA) de Lyon et l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB). L'ED EPIC s'appuie toujours sur neuf unités de recherche dont une unité mixte de recherche.

L'ED EPIC accueille environ 260 doctorants et compte une soixantaine de titulaires de l'HDR (habilitation à diriger des recherches). L'ED prévoit de s'appuyer sur ses points forts (adossement scientifique, forte interdisciplinarité, qualité du suivi) et envisage de travailler davantage sur son attractivité à l'international et sur le devenir professionnel de ses docteurs. Elle manifeste également le souhait de pouvoir continuer à bénéficier des services des établissements porteurs et de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) Université de Lyon. Elle s'inscrit dans la continuité des relations transversales nouées avec les autres ED du site et de sa participation au collège doctoral.

### Synthèse de l'évaluation du projet

#### Appréciation par critère

##### **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

En matière de gouvernance, l'ED EPIC, suivant les recommandations du comité Hcéres à la suite de l'évaluation de son bilan, prévoit de mettre en place un Bureau composé des représentants des établissements co-accrédités et de la direction. Elle a également encouragé les doctorants élus à mettre en place une liste de diffusion à destination des doctorants pour faciliter les échanges. Elle envisage aussi de reconduire les dispositifs de médiation et de suivi, ainsi que les procédures d'entrée en thèse et d'aide à la mobilité (co-financée par les unités de recherche). De surcroît, elle compte parfaire sa politique d'information à destination des étudiants de master.

L'ED souhaite mener une politique d'encouragement des co-tutelles, en lien avec les titulaires d'HDR participant à des réseaux internationaux et améliorer sa communication envers de potentiels candidats étrangers par la traduction en anglais et en espagnol des pages fixes de son site Web. Elle ne semble en revanche pas vouloir s'engager plus spécifiquement dans une politique d'attractivité internationale, par le développement de partenariats par exemple ou par un financement accru de la mobilité des doctorants.

Sur le volet scientifique, l'ED envisage d'encourager et d'approfondir l'interdisciplinarité par le maintien de l'organisation de journées doctorales dédiées et de son soutien à la revue *Inter Pares* (revue interdisciplinaire des doctorants).

##### **Encadrement et formation des doctorants**

L'ED compte poursuivre sa politique de communication Web et courriel, étant donné que beaucoup de ses doctorants sont des professionnels ou résidents à l'étranger.

La commission doctorale de suivi des thèses continuera de se réunir, deux fois par an, pour examiner les demandes d'inscription dérogatoire.

En matière de formation, l'ED s'engage à maintenir une offre de formation attractive, diversifiée et évolutive visant prioritairement à répondre aux attentes et besoins des doctorants et construite en lien avec les unités de recherche.

La politique de financement des thèses ainsi que de réduction de leur durée sera par ailleurs maintenue.

## Suivi du parcours professionnel des docteurs

L'ED envisage de participer au chantier relatif aux modalités et formes de la certification RNCP (référentiel national des certifications professionnelles), dans le cadre des travaux menés avec le service des études doctorales de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE). Elle participera également à l'amélioration des enquêtes sur le devenir des docteurs, notamment par un suivi plus fin nécessitant une coordination à l'échelle du site dans son ensemble. L'ED restera vigilante sur les compétences acquises par les doctorants en améliorant la formalisation du portfolio et sa prise en compte avant d'autoriser la soutenance.

## Appréciation globale

L'ED EPIC va poursuivre sa dynamique en s'appuyant sur ses points forts : adossement scientifique, pourcentage de thèses financées, offre de formation attractive, suivi de qualité, politique scientifique privilégiant l'interdisciplinarité. Elle a intégré les recommandations qui lui ont été faites lors du bilan et prévoit notamment de travailler sur la dimension internationale (co-tutelles) sans pour autant développer une stratégie claire au-delà du fait de s'appuyer sur les réseaux de ses encadrants et donc des unités de recherche. On ignore en particulier si sur ce point, la disparition de l'IDEXLYON a ou non un impact majeur. Son action sur la poursuite de carrière de ses docteurs devrait se renforcer dans l'avenir, en encourageant l'usage par les doctorants des ressources mutualisées disponibles. Là encore, les actions de l'ED pour améliorer les enquêtes de devenir professionnel restent assez floues de sorte qu'il est difficile de savoir si cela relève d'une intention ou d'une stratégie clairement élaborée.

### Points forts

- Adossement scientifique solide et stable.
- Politique scientifique interdisciplinaire raisonnée et pleinement justifiée.
- Un suivi des doctorants de qualité.

### Points faibles

- Une stratégie d'attractivité internationale qui reste à définir.
- Une analyse perfectible du devenir professionnel des docteurs.

## Recommandations

### À l'attention de l'école doctorale

L'ED EPIC qui ne connaît pas de problèmes de fonctionnement majeur et dispose d'un adossement scientifique solide et stable, pourrait affirmer plus clairement sa stratégie de développement international. La question du devenir professionnel de ses docteurs reste une problématique dont l'ED s'est saisie mais pour laquelle elle se sent relativement démunie, sans l'aide des établissements. Les unités de recherche, qui souvent connaissent le devenir à court terme de leurs docteurs, pourraient travailler de concert avec l'ED pour l'aider à mener une analyse plus fine et surtout avec un décalage temporel moins grand.

### À l'attention des établissements

Les établissements sont invités à soutenir l'ED EPIC dans le développement de sa stratégie internationale, par exemple en incitant à la formalisation des co-tutelles afin qu'elles soient reconnues comme telles et en s'assurant que sa dotation lui permet, avec la disparition de l'IDEXLYON, de poursuivre son soutien à la mobilité des doctorants. Un accompagnement spécifique sur le suivi du devenir professionnel de ses docteurs constituerait également une aide utile, pour d'une part expliquer le constat d'un taux de poursuite de carrière en baisse mais en décalage de quatre ans, et d'autre part mesurer les effets d'une critérisation plus exigeante en matière d'entrée en thèse (notamment en ce qui concerne le financement).

# Observations des établissements

Lyon, le 16 décembre 2021

Madame Nathalie Dompnier,  
Présidente de l'Université  
Lumière Lyon 2  
à  
Madame Lynne Franjié,  
Directrice du département  
d'évaluation des formations du  
HCERES

**Objet : Observations sur le rapport d'évaluation du projet de l'Ecole doctorale n°485  
Education, Psychologie, Information et communication (EPIC)**

Madame la Directrice du Département d'évaluation des formations,

Je vous remercie pour la transmission du rapport d'évaluation visé en objet, qui permet de rendre compte des acquis solides de l'ED 485 et de son projet, ainsi que d'attirer l'attention sur quelques points de vigilance pour l'avenir de l'ED 485. Je souhaite formuler les observations ci-après :

L'ED EPIC qui ne connaît pas de problèmes de fonctionnement majeur et dispose d'un adossement scientifique solide et stable, pourrait affirmer plus clairement sa stratégie de développement international. La question du devenir professionnel de ses docteurs reste une problématique dont l'ED s'est saisie mais pour laquelle elle se sent relativement démunie, sans l'aide des établissements. Les unités de recherche, qui souvent connaissent le devenir à court terme de leurs docteurs, pourraient travailler de concert avec l'ED pour l'aider à mener une analyse plus fine et surtout avec un décalage temporel moins grand.

Pour ce qui concerne la stratégie internationale, elle est fortement dépendante des possibilités de financement des mobilités entrantes et sortantes, qui ont été réduites avec la fin de l'Idex. L'ED travaillera de concert avec les établissements du site pour travailler à soutenir ces mobilités, même si celles-ci demeurent étroitement liées à un financement ad hoc.

Quant au suivi de l'insertion professionnelle des docteur-es, il pourrait certes être amélioré mais il relève des prérogatives du collège doctoral de site.

Vous remerciant de l'attention prêtée à ces observations et de leur insertion dans le rapport du HCERES, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, mes salutations les plus sincères.

Nathalie DOMPNIER,

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2



Université Claude Bernard  Lyon 1

Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales  
Bâtiment Atrium  
43 bd du 11 novembre 1918  
69622 Villeurbanne Cedex  
France  
Tél : +33 (0) 4 72 43 28 55  
[direction.recherche@univ-lyon1.fr](mailto:direction.recherche@univ-lyon1.fr)

**Haut Conseil de l'évaluation de la  
recherche et de l'enseignement  
supérieur  
Département d'évaluation des  
formations**  
2 rue Albert Einstein  
75013 Paris

Villeurbanne, le 13 décembre 2021

**Objet :** observations sur le rapport d'évaluation de l'Ecole Doctorale n°485 Education, Psychologie, Information et Communication – Projet

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir transmis le pré-rapport d'évaluation (projet) de l'Ecole Doctorale Education, Psychologie, Information et Communication (ED n°485 EPIC).

Je tiens à souligner la très grande qualité du travail réalisé par les membres du comité d'évaluation.

Après lecture attentive et analyse du document, je vous précise que ce rapport n'appelle pas d'observation particulière de la part de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Frédéric FLEURY**  
Président de l'Université  
Claude Bernard Lyon 1

**SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1**

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER  
CRÉER  
PARTAGER



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

